

REGLEMENT DU CIRCUIT HAINAUT DES JEUNES 2020



1. Le Circuit Hainaut des jeunes est organisé en 2020 sous le patronage de l'AFT et du Comité Régional du Hainaut.

2. Le Circuit Hainaut des jeunes comprend 19 catégories :

Mixte		
U9	Grade 1	9.1 à 9.5
	Grade 2	9.3 à 9.8
	Grade 3	9.6 à 9.8

Jeunes Filles		
U11	Grade 1	11.1 à 11.5
	Grade 2	11.3 à 11.8
	Grade 3	11.5 à 11.8
U13	Grade 1	13.1 à 13.5
	Grade 2	13.3 à 13.8
	Grade 3	13.5 à 13.8
U15	Grade 2	C30 à C30.6
	Grade 3	C30.4 à C30.6

Jeunes Gens		
U11	Grade 1	11.1 à 11.5
	Grade 2	11.3 à 11.8
	Grade 3	11.5 à 11.8
U13	Grade 1	13.1 à 13.5
	Grade 2	13.3 à 13.8
	Grade 3	13.5 à 13.8
U15	Grade 2	C30 à C30.6
	Grade 3	C30.4 à C30.6

3. L'affiliation 2020 est exigée. La tenue de tennis est de rigueur.

- Le montant de l'inscription est fixé librement par le club organisateur.
- Participation aux compétitions : tout joueur ne peut la même semaine jouer que dans deux compétitions se terminant la même semaine.
- Un supplément de 3€ sera réclamé à tout joueur qui n'aura pas pris connaissance de l'horaire de son premier match ou confirmé sur www.aftnet.be.
- Arbitrage conseillé dans toutes les catégories et surtout chez les U9. Lors des finales, prévoir des arbitres en stand-by.

4. L'inscription est limitée à deux catégories par tournoi. Un minimum de 2 participants est obligatoire pour établir un tableau.

5. Un master AFT sera organisé à l'issue de la saison d'été. Toutes les catégories seront organisées et seront composées des deux premiers de chaque catégorie du Circuit Hainaut des jeunes.

6. Le club organisateur prendra toutes les mesures nécessaires pour respecter les consignes sanitaires communiquées par les autorités gouvernementales, provinciales et communales.

7. En cas de litige, le présent règlement du Circuit Hainaut des jeunes fera foi. Les cas non prévus au règlement seront tranchés, sans appel par le Comité régional.

Approuvé par le Comité Régional du Hainaut
Secrétaire : A. COURTOIS
Président : J. DAUGE